

Moscovici et Montebourg affichent une union de façade

Invités jeudi soir sur France 2, les deux poids lourds de Bercy ont minimisé leurs différences et nié tout conflit avec un premier ministre qui les a tous deux humiliés.

MARC LANDRE @marclandre
ET SOLENN DE ROYER @sedroyer

L'eau et le feu. L'émission politique de France 2, « Des paroles et des actes », a réuni jeudi soir sur son plateau deux ministres aux styles radicalement opposés : Pierre Moscovici et Arnaud Montebourg. L'énarque et l'avocat, le placide et le sanguin. Deux poids lourds du gouvernement (le premier à l'Économie, le second au Redressement productif), deux ministres de Bercy dont les relations sont souvent tendues, deux sensibilités du PS. Seul point commun, tous deux se sont sentis humiliés par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Montebourg sur le dossier Florange et Moscovici, plus récemment, sur le projet de réforme fiscale dont il a été totalement écarté.

Officiellement, le ministre de l'Économie juge normal que Jean-Marc Ayrault ait pris la « grande initiative politique » d'une remise à plat, même en ne l'informant que « la veille » par téléphone.

« Je préférerais qu'on soit dans une ambiance collective tout le temps, il faut qu'on fasse bloc, qu'on soit une équipe autour du premier ministre »

PIERRE MOSCOVICI

Jean-Marc Ayrault est « le chef du gouvernement », a-t-il lâché laconiquement, tout en jurant qu'il n'a jamais songé à démissionner. Mais Moscovici a appelé à la « collégialité », manière subliminale de dire qu'il aurait tout de même préféré être associé à la contre-offensive de l'exécutif sur la fiscalité.

Le ministre de l'Économie a en outre été furieux de voir fuiter, à l'initiative de



Pierre Moscovici, ministre de l'Économie et des Finances, et Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, hier soir sur le plateau de France 2. CAPTURE D'ÉCRAN FRANCE 2

Matignon, il y a une semaine dans la presse, le départ prochain de deux pivots de son administration, les directeurs du Trésor et du Budget. « J'ai mon tempérament et mes limites, a-t-il fermement rappelé. J'exige que les hommes et les femmes qui travaillent dans ce ministère, que j'aime, soient respectés. »

Sur le fond du dossier, le ministre de l'Économie n'a fait aucune annonce. Tout juste a-t-il admis que le prélèvement à la source de l'impôt, l'un des enjeux du débat, n'était « techniquement pas si compliqué qu'on le dit ». Autrement dit : si les Français le décident, l'opération est faisable. Pour lui, il s'agit avant tout d'« un choix de société » qui peut se résumer en

une question : « A-t-on envie qu'il y ait un tiers, l'employeur, qui intervienne ? »

Idem sur la fusion entre l'impôt sur le revenu et la CSG, dont la question fait « partie du débat ». Pierre Moscovici, sur ce point, n'a pas « d'idée préconçue ». Sa seule préoccupation porte sur l'effet qu'une telle réforme aurait sur les classes moyennes et son impact sur le financement de la protection sociale. « Mon ministre sera au service des idées, mais ne cherchera pas à les imposer », a assuré le ministre de l'Économie.

Interrogé sur le style et la verve de Montebourg, Moscovici a botté en touche, affirmant qu'ils étaient « complémentaires », avec « chacun son style » :

« Il a de la chance, Arnaud Montebourg !, a-t-il toutefois ironisé. Moi, je dois maîtriser ma parole à chaque instant et j'ai une sorte de devoir de réserve. (...) On ne fait pas le même métier. Être ministre des Finances, c'est un rôle très observé, par les marchés, par les investisseurs, par les entreprises, à l'étranger, en Europe. (...) Ce que je veux faire, c'est rassurer. »

Assurant le show en fin de soirée, Arnaud Montebourg s'est efforcé de démontrer son efficacité à la tête de son ministère, bousculé par l'avalanche des plans sociaux. Avant de réaffirmer que le seul scrutin qui l'intéresse à ce jour, c'est la présidentielle. Mais pour l'heure, a-t-il conclu, « mes ardeurs sont au repos ». ■

KARIM ZÉRIBI : « LA PROMESSE NE SERA PAS TENUE »

Député européen d'Europe Écologie-Les Verts, Karim Zéribi considère comme une évidence que la promesse de François Hollande d'inverser la courbe du chômage avant le 31 décembre « ne sera pas tenue ». « Il faut des politiques structurelles beaucoup plus fortes que celles mises en œuvre par le président de la République », indique le candidat écologiste à Marseille. Selon lui, Hollande « pêche, et les sondages sur son impopularité le prouvent, par une absence de cap, une absence de direction... » Une attitude qui aurait provoqué la « rupture » avec les Français. Alors que les écologistes tiennent ce week-end leur congrès national à Caen, Zéribi – qui porte avec d'autres la motion Via Ecologica – a souligné qu'EELV était favorable « à une politique plus offensive, à des véritables réformes qui n'ont pas été engagées ». Tout en soutenant la participation d'EELV au gouvernement, il a regretté que l'ancre institutionnelle les ait « quelque peu muselés ».

S. de R.



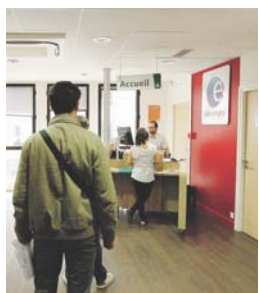
KARIM ZÉRIBI, hier, dans le studio du Figaro. STÉPHANE CORREA/LE FIGARO

Les accords de maintien dans l'emploi ne font pas recette

CÉCILE CROUZEL @ccrouzel

CELA DEVAIT être l'outil de « flexisécurité » à la française, la nouvelle arme anti-chômage. Imaginés par les partenaires sociaux en janvier, puis transcrits dans une loi en juin, les accords de maintien de l'emploi fonctionnent en donnant notamment : les salariés acceptent de voir leurs salaires baisser ou leur temps de travail augmenter, et l'employeur s'engage à maintenir les effectifs. Seules deux entreprises ont à ce jour déclaré en avoir signé un : Behr France et Walor. « Nous travaillons sur cette option dans une dizaine de dossiers », nuance Pierre Ferracci, président du groupe Alpha. Ce bilan est d'autant plus maigre que le « succès » des plans sociaux ne se dément pas : 736 entre janvier et septembre. « Le dispositif est effectif depuis juillet : il est normal que peu d'accords aient été signés », se défend le ministère du Travail. « On ne peut pas demander aux entreprises de passer immédiatement d'un système à un autre », abonde Jean-François Pilliard, le vice-président du Medef. Il n'empêche, le dispositif comporte quelques défauts lourds.

Les réticences des syndicats
Aucun accord de maintien de l'emploi ne peut se faire sans la signature d'une majorité de syndicats. Or il est difficile pour un syndicaliste, culturellement, de se battre pour des baisses de primes, des suppressions de RTT, voire des diminutions de salaires ! « Pour eux, signer, c'est d'une certaine manière avaliser la stratégie de l'entreprise. Ils ne sont prêts à s'engager que lorsque l'entreprise est au bord du gouffre », explique Jean-Christophe Sciberras, président de l'Association nationale des DRH. Les plans sociaux peuvent alors apparaître plus attirants. « Les salariés espèrent que les plans de sauvegarde de l'emploi prévoient une augmentation des indemnités, tandis qu'avec les accords de maintien de



Une agence Pôle emploi à Vincennes (Val-de-Marne). J.-C. MARMARA/LE FIGARO

l'emploi, ils doivent assurément faire des sacrifices », rappelle Emmanuelle Barbara, avocate chez August & Debouzy.

Un engagement difficile à tenir
Les employeurs ont aussi de quoi être réticents. Les accords de maintien de l'emploi ne peuvent être signés que lorsque la société connaît de « graves difficultés économiques conjoncturelles ». Ils prévoient que l'employeur s'engage alors à conserver les effectifs pendant un temps déterminé, au maximum deux ans. Or, en période de crise, se lier sur les effectifs est périlleux. Voir irréaliste. « Deux ans, c'est trop long pour une PME », assure Jean-Frédéric Poisson, député UMP spécialiste de l'emploi. Les accords de compétitivité, du type de ceux signés par PSA ou Renault, sont plus souples : il n'y a aucun engagement sur l'emploi.

Un dispositif complexe et peu sûr
« Négocier un accord de maintien de l'emploi prend au moins trois mois, tellement le sujet est complexe », alerte Emmanuelle Barbara. Il faut remettre sur la table l'orga-

nisation du temps de travail, les accords 35 heures... Chaque salarié peut refuser l'accord et est alors licencié pour motif économique. Lorsque plus de dix refusent, il n'y a pas de déclenchement d'un plan social : c'est la force des accords de maintien de l'emploi. « L'entreprise gagne en souplesse », souligne-t-on au ministère du Travail. Sauf que l'administration a déjà obligé une société à lancer un plan social pour la centaine de salariés qui avaient refusé l'accord trouvé. Si l'affaire s'est depuis réglée, elle montre la fragilité du système. « La notion de graves difficultés conjoncturelles est imprécise. Si une entreprise perd un gros client, est-ce conjoncturel ou structurel ? », ajoute Nicolas de Sevin, avocat associé chez CMS Bureau Francis Lefebvre. Le risque ? Qu'un juge estime l'accord non valide et que les départs, s'ils dépassent le nombre de dix, soient requalifiés en plan social.

Des outils plus adaptés
Les entreprises préfèrent utiliser des outils éprouvés. « En cas de difficultés ponctuelles, elles recourent au chômage partiel, ce qui revient à un maintien dans l'emploi. Pour cela, les entreprises n'ont pas besoin d'accord avec les syndicats mais d'une autorisation de l'administration », explique Jean-Christophe Sciberras. Elles bénéficient en outre d'une aide financière.

Des blocages psychologiques
Les accords de maintien de l'emploi imposent aux dirigeants des efforts proportionnés à ceux demandés aux salariés. « Cette obligation ne passe pas dans les groupes étrangers », témoigne Nicolas de Sevin. Fondatrice de la société de conseil en restructuration Artelie, Bénédicte Haubold voit un écueil plus fondamental : « Lorsque les entreprises se restructurent, elles veulent créer du neuf, faire évoluer leur modèle économique. Les accords de maintien de l'emploi sont dans une logique inverse, celle de la préservation de l'accès. » ■

Le chômage reste élevé dans le sud de l'Europe

FABRICE NODÉ-LANGLAIS @fnodelanglais

L'INVERSION de la courbe du chômage visée pour la fin de l'année en France par François Hollande se fait également attendre dans pratiquement la moitié des États membres de l'Union européenne : treize sur vingt-huit. De façon presque caricaturale, le tableau européen est partagé en deux, entre les « pays du Nord », où l'emploi a redémarré après la crise de 2008-2009, et ceux « du Sud », où il stagne, lorsqu'il ne continue pas de s'effondrer.

Chef de file des États qui ont inversé leur courbe, l'Allemagne vient de publier ce jeudi sa première statistique pour le mois de novembre : notre premier partenaire commercial affiche un taux de chômage de 6,9 % (mais 5,2 % seulement selon la définition d'Eurostat, à comparer à 11,1 % en France). Le taux de chômage est resté stable outre-Rhin en novembre, mais le nombre de demandeurs d'emploi a progressé, de 10 000 personnes. Un mauvais chiffre, alors que les économistes s'attendaient à 3 500 chômeurs supplémentaires. Il n'empêche, « dans l'ensemble, le marché du travail conserve la même tendance que les mois précédents », commente le président de l'Agence allemande pour l'emploi, Frank Weise. C'est à dire qu'à la différence de la France, le chômage a reculé depuis 2010 et s'est stabilisé depuis le début de l'année. La réforme du marché du travail, rendu plus flexible par Gerhard Schröder, et le poids de l'apprentissage sont couramment avancés comme explication du succès allemand.

En dehors de l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la Suède ou le Royaume-Uni ont vu leur chômage reculer depuis 2010. Dans l'Europe des Vingt-Huit, l'Autriche affiche le taux de

plus faible (4,9 % en septembre, selon Eurostat), mais il repart à la hausse.

Malgré ces exceptions, dans l'ensemble de l'Union européenne (UE), le chômage progresse depuis le début de la crise, pour atteindre 11 % de moyenne chez les Vingt-Huit, et 12,2 % dans les dix-sept pays de la zone euro. Hors de l'UE, l'emploi se porte mieux : la Suisse affiche un taux de chômage de seulement 3,2 %.

Dans les pays du Sud, le chômage atteint des sommets : 12,5 % pour l'Italie ; 26,6 % en Espagne et 27,3 % en Grèce. Dans ces deux pays, où le chômage des jeunes est alarmant (53 % et 55 %), l'inadaptation de la formation et un marché du travail trop rigide sont au cœur des dysfonctionnements. Des notes d'espoir dans ce sombre tableau : au Portugal où les exportations tirent l'économie, le

En dehors de l'Allemagne, le Danemark, la Finlande, la Suède ou le Royaume-Uni ont vu leur chômage reculer depuis 2010

chômage (16,3 % en septembre) recule depuis le début de l'année. L'Irlande, qui a aussi bénéficié d'une aide financière internationale, a affiché jeudi le plus fort recul des demandeurs d'emploi en quatre ans. Le taux de chômage y est repassé au troisième trimestre sous la barre des 13 %, après un sommet à 15,1 % en 2012.

Hors d'Europe, parmi les grands pays industrialisés, la consommation et l'activité ont repris au Japon et aux États-Unis. Avec 7,2 % en septembre, contre 9,6 % en 2010, chez Barack Obama, la courbe s'est résolument inversée. ■